

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> juillet 2010**

**Objet : Modifications du catalogue tarifaire d'Axione Limousin**

L'an deux mille dix, le premier juillet à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un juin, s'est réuni en session ordinaire, salle Etang des Landes à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président. Ce comité syndical devait se tenir le 17 juin, à défaut de quorum elle a été reportée au 1<sup>er</sup> juillet (voir délibération N° 205).

En exercice : 15

Présents : 5

Votants : 5 Pour

Etaient présents :

Mr Alain LAGARDE  
Mr Vincent TURPINAT  
Mr Noël MARTINIE  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE  
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Etaient excusés :

Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)  
Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)  
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)  
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)  
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)  
Mr Arnaud BOULESTEIX (et son suppléant)  
Mme Monique BOULESTIN (et son suppléant)  
Mr Pierre LEFORT (et son suppléant)

Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Maire adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller Général de la Haute-Vienne

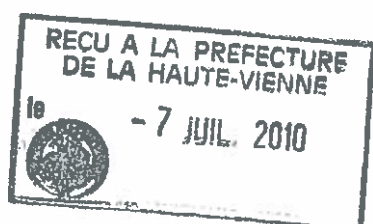
**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Axione Limousin propose un nouveau catalogue tarifaire. Une présentation détaillée des diverses modifications est faite en séance.

Par ailleurs, au vu des nombreux avenants existants au contrat de concession, il est proposé, pour le cas présent mais aussi, pour toutes nouvelles modifications tarifaires, de valider les catalogues par délibération puis de régulariser et intégrer les annexes validées en cours d'année, par avenant, lors du dernier comité syndical de chaque exercice.

**Après délibération, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- **d'accepter le nouveau catalogue tarifaire d'Axione Limousin excepté la ligne « AWIMAX-ITT – Intervention sur site à tort », à défaut de détails suffisants sur cette prestation,**
- **d'accepter que toute modification tarifaire soit validée au fur et à mesure des demandes du délégataire puis régularisée par avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de chaque exercice.**



Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

